

Vision	2
Marché des PME	2
Dates clés	4
Produits proposés	5
Infrastructure technique	5
Équipe de direction	5
Conseil de surveillance	6
Investisseurs de long terme	7
Questions fréquentes	8
Contact Presse	9

« Nous sommes partis d'une page blanche pour concevoir des services robustes et des produits simples et aider les dirigeants de PME à se concentrer sur l'essentiel : le développement de leur entreprise à l'heure du numérique. » Jean-Daniel Guyot, cofondateur et président du Directoire de Memo Bank.

Vision

Memo Bank est une banque fondée et financée par des entrepreneurs avec une ambition forte : créer l'établissement bancaire sur lequel puissent s'appuyer les petites et moyennes entreprises (PME) pour accélérer le développement de leur activité et faciliter leur transition numérique.

Trois années auront été nécessaires pour imaginer et construire cette banque d'un genre nouveau : trois années pour créer de toute pièce un système informatique bancaire rapide, innovant et sécurisé ; trois années pour construire, avec les autorités bancaires, une relation de confiance débouchant sur l'agrément d'un nouvel établissement de crédit ; trois années pour rencontrer des centaines de chefs d'entreprise afin de mieux comprendre leurs attentes ; trois années enfin, pour rassembler autour du projet une équipe d'experts et de passionnés déterminés à créer une banque au service du développement des PME.

Parce qu'être une nouvelle banque ne signifie pas sacrifier l'humain au profit de la technologie, Memo Bank a choisi d'allier les deux. Grâce à une équipe de banquiers

expérimentés qui comprend la complexité des projets d'aujourd'hui, Memo Bank a pour ambition de redéfinir le lien de proximité indispensable entre une banque et son client. En parallèle, ses interfaces bancaires, modernes, intuitives et fiables apportent aux entreprises toute l'autonomie nécessaire pour piloter et développer leur activité.

Marché des PME

Memo Bank souhaite accompagner en priorité les PME qui emploient entre 10 et 250 personnes et font entre 2 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Définition

Le marché des entreprises se décompose généralement en trois grandes catégories¹ :

- Les **petites et moyennes entreprises (PME)**, au sens large, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros et qui occupent moins de 250 salariés ;
- Les **entreprises de taille intermédiaire (ETI)**, dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros et qui occupent de 250 à 5 000 salariés ;
- Les **grandes entreprises (GE)**, dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1,5 milliard d'euros et qui occupent plus de 5 000 salariés.

Les petites moyennes entreprises (PME) se décomposent elles-mêmes en deux sous-catégories :

- Les **microentreprises (MIC)** ou parfois appelées très petites entreprises (TPE) dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions d'euros et qui occupent moins de 10 salariés. Pour les banques traditionnelles, ce segment correspond généralement au marché des « professionnels ». Il inclut à ce titre les indépendants.
- Les **petites et moyennes entreprises (PME)**, au sens strict, dont le chiffre d'affaires se situe entre 2 millions et 50 millions d'euros et qui occupent de 10 à 250 salariés. Pour les banques traditionnelles, ce segment correspond généralement au marché des « entreprises ». C'est à ce segment que s'adresse Memo Bank en priorité.

Chiffres clés

Les petites et moyennes entreprises — celles de plus de 2 millions d'euros de chiffres d'affaires et de plus de 10 salariés — sont de véritables piliers de l'économie et de la croissance en France et en Europe : alors qu'elles ne comptent que pour 7 % des entreprises de l'Union Européenne (6 % en France), elles y représentent 37 % des emplois et 36 % de la valeur ajoutée² (respectivement 30 % et 24 % en France³).

Financées en majorité par les banques, un quart des PME européennes peinent cependant à financer leur transition numérique même si elles considèrent ce sujet comme une priorité pour rester compétitives⁴. Alors que les banques traditionnelles ont davantage orienté leurs

¹Source : [INSEE - Définition - Catégorie d'entreprise](#)

²Source : [Eurostat - Small and medium-sized enterprises — 2016](#)

³Source : [INSEE - Les entreprises en France - Décembre 2019](#)

⁴Source : [Bpifrance - Going Digital The Challenges Facing European SMEs - 2019](#)

offres vers les particuliers et les grandes entreprises au cours de la dernière décennie, plusieurs insatisfactions sont apparues du côté des PME : opacité des tarifs bancaires, lourdeurs administratives, mauvaise compréhension des nouveaux besoins numériques, etc. Memo Bank souhaite ainsi se positionner comme un partenaire privilégié des PME en croissance dans l'accompagnement et le financement de leur transition numérique.

Les PME en France⁵

Catégorie	Nombre d'entreprises (2017)	Salariés en équivalent temps plein (2017)	Valeur ajoutée (2017)	Encours de crédit (2020) ⁶	Nombre de banques par entreprise (2013) ⁷
MIC	2 146 600 93,70 %	2,3 millions 18,61 %	176,0 milliards 16,54 %	312,6 milliards ⁸ 34,90 %	—
PME	138 700 6,05 %	3,6 millions 29,62 %	252,5 milliards 23,73 %	130,4 milliards 14,56 %	2,5
ETI	5 400 0,24 %	3,0 millions 24,93 %	86,0 milliards 26,87 %	293,0 milliards 32,71 %	—
GE	246 0,01 %	3,3 millions 26,84 %	349,7 milliards 32,86 %	159,8 milliards 17,84 %	—
Total	2 291 000 100,00 %	12,2 millions 100,00 %	1 064,2 milliards 100,0 %	895,8 milliards 100,00 %	—

Les PME dans l'Union Européenne⁹

Catégorie	Nombre d'entreprises (2016)	Salariés en équivalent temps plein (2016)	Valeur ajoutée (2016)	Encours de crédit	Nombre de banques par entreprise
MIC	23 000 000 92,99 %	42,0 millions 29,49 %	1 460,0 milliards 20,40 %	—	—
PME	1 688 037 6,82 %	52,9 millions 37,17 %	2 558,3 milliards 35,75 %	—	—
ETI + GE	46 485 0,19 %	47,5 millions 33,34 %	3 136,9 milliards 43,84 %	—	—
Total	24 734 522 100,00 %	142,4 millions 100,00 %	7 155,3 milliards 100,00 %	—	—

⁵ Source : [INSEE - Les entreprises en France - Décembre 2019](#)

⁶ Source : [Banque de France - Financement des entreprises - Mars 2020](#)

⁷ Source : [Exton Consulting - Les dirigeants de moyennes entreprises et les services financiers - Juillet 2013](#)

⁸ Source : [Banque de France - Financement des micro-entreprises - Mars 2020](#)

⁹ Source : [Eurostat - Small and medium-sized enterprises — 2016](#)

Dates clés

5 octobre 2016, première rencontre avec le régulateur de la banque — Les co-fondateurs de Memo Bank (Jean-Daniel Guyot, Michel Galibert et Tristan Pontet) rencontrent pour la première fois l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), entité rattachée à la Banque de France et responsable de la supervision des acteurs bancaires français (lorsque ceux-ci ne sont pas directement supervisés par la BCE).

19 avril 2017, création du futur établissement bancaire TrustBK — Les trois co-fondateurs déposent les statuts de TrustBK SAS — le nom de code de Memo Bank. À ce stade, TrustBK n'est pas encore une vraie banque. L'entreprise doit d'abord monter et faire valider un dossier par les autorités bancaires.

1 février 2018, envoi du dossier à l'ACPR — Une première version d'un dossier de demande d'agrément d'établissement de crédit est déposée auprès de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

13 mars 2018, première levée de fonds — Le futur établissement bancaire réalise une première levée de fonds de 7 millions d'euros auprès de plusieurs entrepreneurs de renom et du fonds d'investissement Daphni. L'objectif : construire les fondations technologiques, opérationnelles et réglementaires de la future banque.

1^{er} juillet 2018, première mise à jour du dossier et début des échanges avec la Banque Centrale Européenne — L'ACPR transmet le dossier de demande d'agrément de Memo Bank à la Banque Centrale Européenne (BCE), pour qu'elle l'examine à son tour. Pendant ce temps, le travail sur les fondations technologiques et réglementaires de Memo Bank bat son plein.

1^{er} juillet 2019, seconde mise à jour du dossier — Suite aux échanges poussés avec l'ACPR et la BCE, Memo Bank envoie une nouvelle mise à jour du dossier aux régulateurs.

6 décembre 2019, accord trouvé pour une seconde levée de fonds — BlackFin Capital Partners, Bpifrance Investissement et Founders Future rejoignent Daphni et de nombreux entrepreneurs afin de participer à la seconde levée de fonds de Memo Bank. Ce soutien permet au dossier de Memo Bank d'entrer dans la dernière ligne droite.

3 juin 2020, feu vert de l'ACPR et de la Banque Centrale Européenne — Après plusieurs mois d'étude, l'ACPR (France) et la BCE (Europe) valident le dossier de Memo Bank. C'est la première fois qu'une banque indépendante de tout établissement bancaire peut être lancée en France depuis 50 ans.

5 juin 2020, deuxième levée de fonds — Pour préparer son lancement, Memo Bank réalise une deuxième levée de fonds auprès de BlackFin Capital Partners, de Bpifrance, et de ses anciens actionnaires, pour un total de 20 millions d'euros. De nouveaux entrepreneurs apportent aussi leur soutien au projet.

Rentrée 2020, lancement des opérations — Dès la rentrée, Memo Bank accueillera un nombre limité de clients en avant-première. L'offre sera ensuite progressivement ouverte à toutes les entreprises d'Île-de-France et de la région lyonnaise, puis sur le reste du territoire français.

Produits proposés

Compte bancaire pour entreprises — Memo Bank a conçu un compte courant collaboratif destiné à dégager du temps aux chefs d'entreprise et à leur équipe. Le compte bancaire, accessible sur ordinateur ou mobile, permet de gérer en quelques clics seulement l'ensemble des opérations de virements (simples ou groupés) et prélèvements (classiques ou interentreprises). Il offre également un historique de données illimité, une catégorisation des dépenses et des fonctionnalités d'export avancées.

Crédit et financement moyen-long terme — Memo Bank offre des solutions de financement à taux compétitifs en moins de 7 jours. L'entreprise a numérisé l'ensemble du parcours client, afin de pouvoir décaisser un crédit en quelques jours seulement, cette opération prenant généralement plusieurs semaines au sein d'établissements traditionnels. Memo Bank finance des projets de développement matériels ou intangibles, avec des durées de remboursement de 1 an à 7 ans.

Infrastructure technique

Afin d'offrir une expérience moderne et sécurisée à ses clients, Memo Bank a développé son propre *Core Banking System*. Cette architecture technique garantit le stockage de toutes les données des utilisateurs au sein d'une source de données centralisée, sécurisée, non modifiable et avec un historique illimité. En dehors de ce coffre-fort de données, toutes les informations personnelles sont rendues anonymes à travers les systèmes et ainsi entièrement sécurisées.

Équipe de direction

Jean-Daniel Guyot — Cofondateur et Président du Directoire

Avant de co-fonder Memo Bank en 2017, Jean-Daniel Guyot a co-fondé Capitaine Train, un site de réservation de billets de train dont il était le président et qu'il a revendu à Trainline en 2016.

Michel Galibert — Cofondateur et Directeur des opérations

Michel Galibert a co-fondé Memo Bank en 2017. Avant cela, il a travaillé chez Google et Capitaine Train, où il a été en charge du marketing puis du produit, aux côtés de Jean-Daniel Guyot.

Tristan Pontet — Cofondateur et Directeur financier

Avant de rejoindre Jean-Daniel Guyot et Michel Galibert pour co-fonder Memo Bank en 2017, Tristan Pontet était le directeur financier de Capitaine Train. Il était auparavant Directeur Financier chez 6Wind, une entreprise de logiciels dans la sécurité et les réseaux.

Yves Bédoué — Directeur du Risques du Contrôle et la Conformité

Yves Bédoué a supervisé le contrôle et les risques au sein de Socram Banque pendant 10 ans avant de rejoindre Memo Bank en 2018. Formé à l'analyse crédit au sein de BPCE, il a aussi travaillé pour Natixis et le Crédit Maritime.

Christophe Juniet — Directeur technique

Christophe Juniet a passé 5 ans au sein de l'ingénierie des marchés financiers du groupe Crédit Agricole Cheuvreux, avant de rejoindre Criteo en 2011, où il encadrait un département composé d'une centaine d'ingénieurs.

Conseil de surveillance

Ronan Le Moal — Président du conseil de surveillance

Ronan Le Moal a été directeur général du groupe Crédit Mutuel Arkéa pendant près de 12 ans. Avant cela, il était directeur technique et financier de Suravenir, la filiale d'assurance-vie et de prévoyance du Crédit mutuel Arkéa, puis directeur général de la banque en ligne Fortuneo. Depuis 2020, il se consacre désormais à sa nouvelle vie d'entrepreneur.

Valentine Baudouin Barbelivien — Vice-présidente du conseil de surveillance

Valentine Baudouin Barbelivien est associée dans le *venture studio* Founders Future. Avocate spécialisée dans le droit bancaire, Valentine Baudouin Barbelivien a exercé chez Banco Santander, Citi et dans le cabinet d'avocats Kramer Levin.

Quentin Boucly — Censeur du conseil de surveillance

Quentin Boucly est responsable des fusions-acquisitions au sein de Bpifrance. Expert du financement, Quentin Boucly est membre du conseil d'administration de Siagi, Sogama Crédit Associatif et de l'Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries Culturelles (IFCIC).

Gilles Denoyel — Membre du conseil de surveillance

Avant de prendre la présidence du conseil d'administration de Dexia, Gilles Denoyel a été directeur général délégué chez HSBC France (anciennement CCF) pendant 11 ans. Gilles Denoyel a débuté sa carrière dans l'administration publique au sein de l'Inspection générale des finances et à la direction du Trésor. Gilles Denoyel est également administrateur chez EDF.

Jacques Veyrat — Membre du conseil de surveillance

Jacques Veyrat est à la tête d'Impala, une société d'investissement qu'il a fondée en 2011. Très actif dans le secteur de l'énergie, Impala a notamment cédé Direct Energie à Total en juillet 2018 et est un investisseur important de Neoen, récemment introduite en bourse. Auparavant, Jacques Veyrat a été directeur général de Louis-Dreyfus Armateurs et président de Neuf Cegetel. Il est aussi président du conseil d'administration du groupe Fnac Darty.

Paul Mizrahi — Membre du conseil de surveillance

Avant de co-fonder BlackFin Capital Partners, Paul Mizrahi a créé les sociétés Fortuneo et ProCapital, devenues la banque en ligne Fortuneo après leurs rachats par le groupe Crédit Mutuel Arkéa en 2006. Précédemment Paul Mizrahi a exercé à la Société Générale et chez CommerzBank.

Pierre-Éric Leibovici — Membre du conseil de surveillance

Pierre-Éric Leibovici a co-fondé Daphni, un fonds d'investissement spécialisé dans les entreprises technologiques européennes. Il avait auparavant cofondé les fonds de capital-risque Orkos Capital et Robolution Capital.

Clarisse Blandin — Membre du conseil de surveillance

Clarisse Blandin est chargée d'investissement chez Bpifrance, la banque publique de financement française. Clarisse Blandin est spécialisée dans l'investissement des entreprises technologiques à forte croissance.

Investisseurs de long terme

Entrepreneurs — Près de 60 entrepreneurs à succès ont participé au financement de Memo Bank depuis sa création, tous animés par le même désir : soutenir et accompagner les entreprises en croissance. Parmi eux, l'établissement compte notamment Alexandre Lebrun (Nuance, Wit.ai, Nabla), Alexis Bonillo (Zenly), Antoine Martin (Zenly), Didier Le Menestrel (La Financière de l'Échiquier), Eduardo Ronzano (KelDoc), Edward Lando (Misfits Market, Conduit), Franck Le Ouay (Criteo, Lifen), Grégory Pascal (Sensiolabs), Jacques Veyrat (Impala), Jacques-Antoine Granjon (veepee), Marc Simoncini (Meetic, Angell), Michaël Benabou (veepee), Nicolas Steegmann (Stupeflix), Oleg Tscheltzoff (Fotolia), Othmane Bouhlal (Kaptén), Paulin Dementhon (Drivy), Pierre Valade (Sunrise, Jumbo), Rachel Delacour (Zendesk, Sweep.net), Sarah Meyohas (Artiste), Thibaud Elzière (Fotolia, eFounders), Thierry Petit (Showroomprivé), Xavier Niel (Iliad), Yan Hascoët (Kaptén).

Founders Future — Lancé en 2018, [Founders Future](#) est le premier *venture studio* français créé par l'entrepreneur Marc Ménasé. Présent au capital de start-up prometteuses en France et en Europe, Founders Future investit dans des projets à impact qui transforment la société et participent à l'évolution des usages dans les secteurs de la banque et de l'assurance ; du travail ; du bien-être et de la santé ; de l'alimentaire ; et de la vente au détail. Founders Future propose aux entrepreneurs d'allier capital humain et capital financier à travers un financement en amorçage et un accompagnement opérationnel à travers son studio.

Daphni — [Daphni](#) est une société de capital-innovation qui investit dans des start-up numériques européennes ayant une ambition internationale et qui développent de nouveaux usages notamment dans le domaine de l'innovation positive (« Tech for Good »). Lancé en juin 2016, son premier fonds a notamment investi dans Agricool, Backmarket et Swile.

BlackFin Capital Partners — [BlackFin](#) est un fonds d'investissement européen créé par les fondateurs de Fortuneo et spécialisé dans les services financiers. BlackFin a investi dans plus d'une trentaine d'entreprises du secteur depuis 2010, à partir de ses stratégies

d'investissements buy-out (fonds 1 de 220 M€ levés en 2011, fonds 2 de 400 M€ levés en 2016, fonds 3 de 985 M€ levés en 2019) et venture (fonds 1 de 180 M€ levés en 2018).

Bpifrance — Les investissements en fonds propres de [Bpifrance](#) sont opérés par Bpifrance Investissement. Bpifrance peut financer les entreprises à chaque étape de leur développement en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation, à l'international et dans leur activité export. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs peuvent bénéficier d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Questions fréquentes

Pourquoi Memo Bank ?

Nous avons choisi un nom facile à écrire et à prononcer en France et en Europe et qui reflète notre vision de ce que devrait être une banque au XXI^e siècle. Un établissement qui se souvient de ses clients, de leur histoire et leur activité économique. Un établissement qui les aide à se souvenir de l'ensemble de leurs données qu'elles soient financières ou extra-financières.

Quel est votre modèle économique ?

Notre modèle économique repose principalement sur :

1. Les intérêts perçus sur les crédits accordés à nos clients, déduction faite des intérêts versés à ces mêmes clients sur leurs dépôts rémunérés ;
2. Les frais d'abonnement liés à l'utilisation du compte courant et des moyens de paiement associés.

Considérez-vous être une fintech, banque ou néo-banque ?

Nous sommes un établissement de crédit régulé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la Banque Centrale Européenne. À ce titre nous sommes une banque de plein exercice et ne nous considérons pas comme :

- Une start-up : bien que nous attachions beaucoup d'importance à plusieurs valeurs de la culture start-up, nous estimons que notre entreprise s'inscrit avant tout dans le secteur bancaire. Les règles et les contraintes auxquelles nous devons nous conformer sont sans commune mesure avec celles que doit gérer une start-up, même lorsqu'elle s'introduit en bourse.
- Une fintech : même si nous aimons l'idée d'union entre finance et technologie que le mot véhicule, les fintechs sont généralement considérées comme une catégorie de start-ups (cf. point précédent).
- Une néo-banque : stricto sensu le mot décrit parfaitement notre entreprise (une « nouvelle banque »). Mais il définit généralement des établissements de paiement

qui n'ont pas l'autorisation réglementaire d'utiliser le mot « banque » et qui ont donc cherché un terme qui s'en approchait.

- Une banque en ligne : même si l'ensemble de nos services sont accessibles à distance, nous ne nous classons pas dans cette catégorie dans la mesure où, chez nous, la relation client repose également sur des rencontres physiques avec nos chargés d'affaires.

Nous estimons donc que les expressions (nouvelle) banque, (nouvel) établissement bancaire ou (nouvel) établissement de crédit décrivent mieux notre entreprise.

Les dépôts des clients seront-ils garantis ?

Comme tous les établissements de crédit, Memo Bank cotisera au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) qui est chargé d'indemniser les déposants en cas de crise du système. L'argent déposé chez Memo Bank sera donc assuré par le FGDR, à hauteur de 100 000 € pour chaque client.

Prévoyez-vous d'ouvrir un réseau d'agences ou de centre d'affaires ?

Nous prévoyons d'ouvrir dans les principales métropoles françaises des centres d'affaires où nous pourrions accueillir les clients qui souhaiteraient nous rencontrer. Nous n'avons pas pour autant vocation à ouvrir un réseau d'agences avec pignon sur rue dans chaque ville de France. Pour le moment, nous possédons un centre d'affaires situé à Paris, et nous planifions d'en ouvrir d'autres en France puis en Europe.

Contact Presse

Antoinette Darpy – Agence toBnext – + 33 (0)6 72 95 07 92 – adarpy@memo.bank